



USAGES
PARCS ET JARDINS
(UPJ)

Pont de fin d'année 2015-2016

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2015-2016)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
	5	6	7	8	9	10

-  5 jours ouvrables payés comme vacances
(23, 24, 28, 29, 30 décembre 2015)
-  3 jours fériés
(25, 31 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016)
-  1 jour férié : 2 janvier 2016
(reporté au 4 janvier 2016)

Le travail s'arrêtera le **mardi 22 décembre 2015 à 16 heures 30** et reprendra le **mardi 5 janvier 2016 à 8 heures**.

N.B. : Les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture avant le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail après ce même pont de fin d'année, **dans le cadre de la prise de la 5^{ème} semaine de vacances, d'entente entre l'employeur et le personnel soumis aux usages.**